

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Mairie de Montréal
17, grande rue
89420 MONTREAL

Objet :

Enquête publique – réouverture de la carrière
de Montréal

Saint Rémy, le 5 Février 2021

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Notre entreprise de travaux publics, créée en 1956, basée à Saint-Rémy (21500) étant utilisatrice de matériaux de carrière, nous tenons à vous informer de l'attente et de l'utilité de la réouverture de la carrière de Montréal.

L'emplacement géographique de cette carrière, idéal pour les travaux à réaliser entre Montbard et Avallon, ainsi que pour le secteur de l'Isles-sur-Serein, voire Noyers, de même que pour d'éventuels travaux autoroutiers est indispensable.

Il nous parait impensable dans cette période d'économie d'énergie et de transition écologique, de faire circuler des poids lourds sur des distances supérieures à 20/25 kilomètres, alors que le gisement existant dont les granulats extraits sont d'excellente qualité est idéalement placé, proche d'une route importante.

Nous attirons votre attention sur l'impérative nécessité de créer au plus vite un site de réception de matériaux inertes. La grande majorité des dépôts communaux (non autorisés) sont fermés, ce qui engendre des kilomètres supplémentaires et donc de la pollution...

En conclusion, la réouverture ce de site, couplée à la création d'un centre de stockage de classe 3, serait d'une grande utilité économique pour tout le secteur, tout en limitant l'impact écologique de nos activités pour la planète.

Espérant retenir toute votre attention, Veuillez agréer, Messieurs, nos sincères salutations.

Serge MOLARD

MOLARD T.P.

S.A.R.L. au capital de 50 000 Euros

Rue de Dijon - B.P. 92

21506 SAINT-RÉMY Cedex

☎ 03 80 92 05 35 - Fax 03 80 92 27 34

R.C. 76 B 136 - SIRET 307 132 241 00026